HARNAIS D'ANTICHUTE - FULL BODY HARNESS - AUFFANGGURTE - IMBRACATURA PER IL CORPO - ARNÉS DI ANTICAÍDAS - VEILIGHEIDSHARNAS

NEO-PRO
NUS65A-NUS75A
NUS65AEX-NUS75AEX
CE 0333

MODE D'EMPLOI – INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN -INSTRUCTIONS POUR LES EXAMENS PERIODIQUES – FICHE D'IDENTIFICATION
INSTRUCTIONS OF USE - INSTRUCTIONS FOR MAINTENANCE AND PERIODICAL INSPECTIONS - RECORD CARD
BEDIENUNGS- UND WARTUNGSANLEITUNG - ANWEISUNGEN FÜR DIE REGELMÄSSIGEN – KONTROLLEN - DATENBLATT
ISTRUZIONI PER L'USO - LA MANUTENZIONE E I CONTROLLI PERIODICI - SCHEDA D'IDENTIFICAZIONE
MODO DE EMPLEO - INSTRUCCIONES PARA EL MANTENIMIENTO - INSTRUCCIONES PARA LOS EXÁMENES PERIÓDICOS - FICHA IDENTIFICATIVA
GEBRUIKSAANWIJZING – INSTRUCTIES VOOR HET ONDERHOUD. - INSTRUCTIES VOOR DE PERIODIEKE CONTROLES – IDENTIFICATIEFICHE

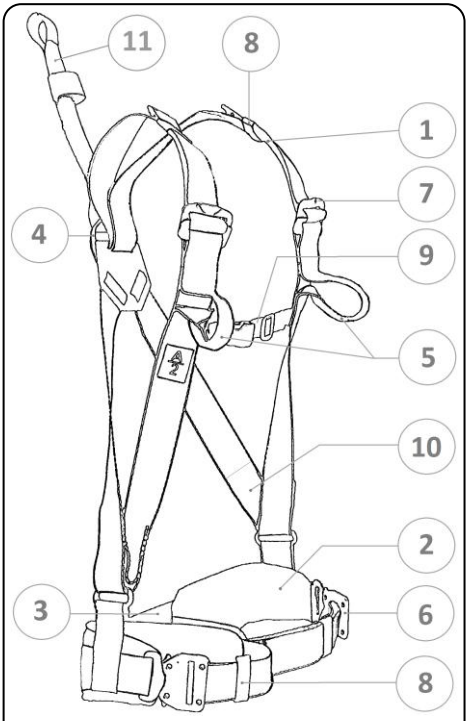

NOMENCLATURE :
1-Bretelles.
2- Cuissardes.
3- Sous fessière.
4- Dé d'accrochage dorsal (A).
5- Points d'accrochages sternal (A/2) et éléments d'accrochages pour opération de sauvetage.
6- Boucle automatique de fermeture.
7- Boucle de réglage bretelles.
8- Passant plastique.
9- Sangle thoracique « Bavaroise ».
10- Etiquette d'identification.
11- Sangle d'extension (option).

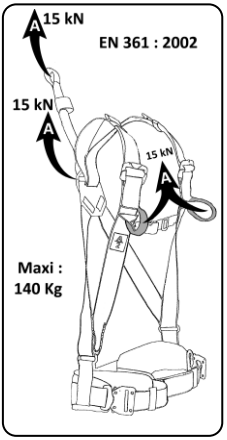

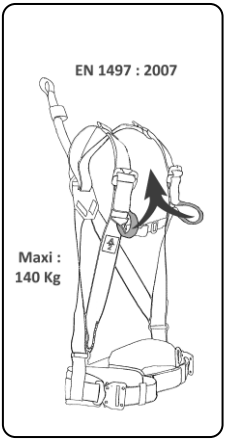

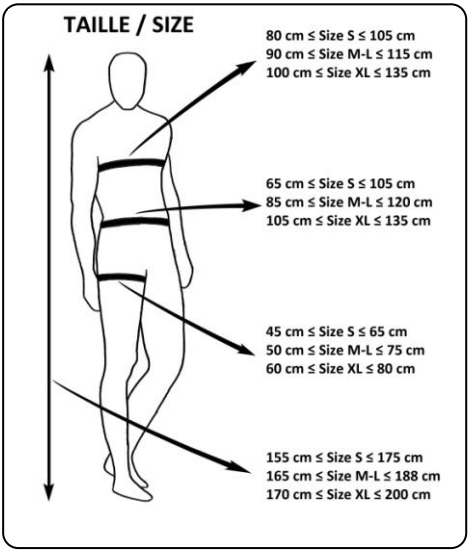
TAILLE / SIZE
80 cm ≤ Size S ≤ 105 cm
90 cm ≤ Size M-L ≤ 115 cm
100 cm ≤ Size XL ≤ 135 cm
65 cm ≤ Size S ≤ 105 cm
85 cm ≤ Size M-L ≤ 120 cm
105 cm ≤ Size XL ≤ 135 cm
45 cm ≤ Size S ≤ 65 cm
50 cm ≤ Size M-L ≤ 75 cm
60 cm ≤ Size XL ≤ 80 cm
155 cm ≤ Size S ≤ 175 cm
165 cm ≤ Size M-L ≤ 188 cm
170 cm ≤ Size XL ≤ 200 cm

NEOFEU – C.I. Richard Bloch - F69700 CHASSAGNY
Tél. 33 (0)4 78 48 75 33 – Fax : 33 (0)4 78 48 77 45
E-Mail : neofeu@neofeu.com - Internet : www.neofeu.com

AVERTISSEMENTS :

- Avant toute utilisation de ce produit, lire attentivement cette notice et la conserver soigneusement.
- Lors de l'éventuelle revente de ce produit, hors du premier pays de destination, le revendeur doit fournir ce mode d'emploi rédigé dans la langue du pays d'utilisation de ce produit.
- Les interventions en hauteur sont risquées, seul un individu en parfait état de santé et en bonne condition physique peut intervenir et faire face aux éventuelles situations d'urgence.
- Cet équipement constitue un organe vital de sécurité, un emploi incorrect engendrerait un danger mortel pour l'utilisateur en cas de chute.
- Il est rappelé que dans un système antichute, seul un harnais d'antichute EN361 peut être utilisé pour la préhension du corps.
- Les éléments d'accrochage d'un harnais de sauvetage ne doivent pas être utilisés comme un dispositif de maintien du corps dans un système d'arrêt des chutes.
- Il est conseillé d'attribuer individuellement ce produit à un seul utilisateur.
- L'utilisation de ce produit ne peut se faire que par une personne formée et compétente ou sous la surveillance d'une telle personne.
- S'assurer qu'avant et pendant l'utilisation un plan de sauvetage soit prévu et connu de manière à intervenir de façon efficace et en toute sécurité.

DESCRIPTION :

Ces harnais d'antichute et de sauvetage sont des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur conformes aux normes EN361 : 2002 et EN 1497 : 2007. De par leur conception, ces harnais peuvent être utilisés comme composant d'un système d'arrêt de chute et comme composant d'équipement de sauvetage. Leur configuration garantit un bon confort d'utilisation et une sécurité totale. Ces harnais d'antichute et de sauvetage sont fabriqués en sangle polyester de largeur 44mm, cousues entre elles et reliées par des boucles de réglage et de fermeture métalliques.
Les points d'accrochage antichute sont identifiés par un repère "A" (Points d'accrochage dorsal) ou "A/2" (Points d'accrochage sternaux à relier impérativement ensemble). Si le harnais est équipé de l'option sangle d'extension, l'extrémité de cette sangle est un point d'accrochage antichute "A". Tout anneau non identifié "A" ou "A/2" ne peut être utilisé comme point d'accrochage antichute.
Les points d'accrochage sternaux identifié A/2 (à relier impérativement ensemble) servent également pour le maintien du corps lors des opérations de sauvetage (EN 1497 : 2007).

MISE EN PLACE DU HARNAIS :

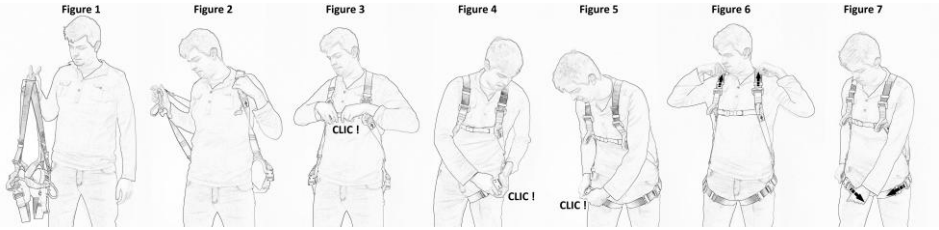

Figure 1 : Prendre le harnais par son point d'accrochage dorsal et démêler les sangles si nécessaire.
Figure 2 : Enfiler les bretelles l'une après l'autre, comme une veste, sans vriller les sangles.
Figure 3 : Boucler la sangle thoracique et en ajuster la tension à sa taille.
Figure 4 et 5 : Passer les cuissardes dans l'entrejambe, encliqueter les parties mâle et femelle de la boucle.
Figure 6 : Ajuster le serrage des bretelles par l'intermédiaire des boucles de serrage bretelles.
Figure 7 : Ajuster le serrage des cuissardes par l'intermédiaire des boucles automatiques de fermeture.

Réglage des différentes boucles selon les modèles :

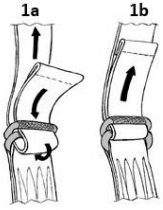

Boucles rouleaux
1a - Allonger
1b - Raccourcir

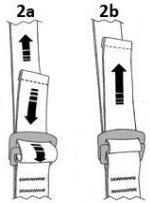

Boucles plates
2a - Allonger
2b - Raccourcir

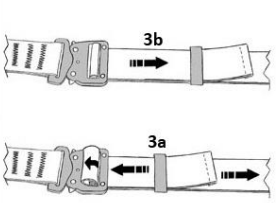

Boucles automatiques acier
3a - Allonger
3b - Raccourcir

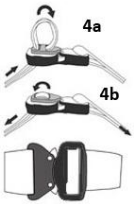

Boucles automatiques alu
4a - Allonger
4b - Raccourcir

Le harnais est correctement positionné si :

- Toutes les sangles sont correctement ajustées (pas trop lâches ni trop serrées), non croisées et non vrillées.
- L'anneau d'accrochage dorsal est correctement positionné au niveau des omoplates.
- La sangle thoracique est correctement positionnée au milieu de la poitrine.
- Les extrémités de toutes les sangles sont maintenues dans les passant plastique.

VERIFICATIONS :

- En cas de doute sur la fiabilité de l'équipement, ne pas l'utiliser avant d'obtenir l'autorisation écrite d'une personne compétente pour décider de son réemploi.
- Lors de la composition du système d'arrêt des chutes avec d'autres composants de sécurité, vérifier la compatibilité de chacun des composants et veiller à l'application de toutes les recommandations des notices des produits et des normes applicables relatives au système antichute. Veiller en particulier à ce que la fonction de sécurité de l'un des composants ne soit pas affectée par la fonction de sécurité d'un autre composant et qu'elles n'interfèrent pas entre elles.
- Avant chaque utilisation d'un système antichute, il est impératif de vérifier l'espace libre (tirant d'air) requis sous l'utilisateur, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait collision ni avec le sol, ni avec un obstacle fixe ou en mouvement se trouvant sur la trajectoire.
- Vérifier, par un examen visuel, avant, pendant et après utilisation le bon état de l'équipement et l'absence de défauts : état des sangles, des coutures, des boucles de réglage, des anneaux. Veiller à l'absence d'usure, de coupures, d'effilochage, d'amorces de rupture, de déformation, de traces d'oxydation ou de décoloration et s'assurer de la lisibilité des marquages, (identification et/ou date de validité). Vérifier le bon état de propreté des boucles et leur bon fonctionnement.

UTILISATION :

- Pendant l'utilisation, vérifier régulièrement les éléments de réglage et de fixation du harnais. Ces composants doivent être protégés contre toutes les agressions provenant de l'environnement : agressions mécaniques (chocs, arêtes tranchantes…), chimiques (projection d'acides, bases, solvants…) électriques (court-circuits, arcs électriques…) ou thermiques (surfaces chaudes, chalumeaux…)
- Le système antichute doit obligatoirement être connecté au dé dorsal, ou à l'extrémité de la sangle d'extension si celui-ci en est équipé, ou aux deux anneaux sternaux simultanément. Ces points sont identifiés par la lettre A (accrochages unique) ou A/2 (relier ensemble obligatoirement ces points).
- L'utilisation du harnais avec un sous-système antichute doit être compatible avec les instructions d'utilisation de chaque composant du système et avec les normes : EN353-1 / EN353-2 / EN 355 / EN360 / EN 362. Pour les antichutes mobiles incluant un support d'assurage rigide (EN353-1) ou flexible (EN353-2) il est préconisé de connecter le harnais sur l'ancrage sternal. Pour les absorbeurs d'énergie (EN355) ou les antichutes à rappel automatique (EN360) connecter le harnais plutôt sur l'ancrage dorsal.
- Le point d'ancrage sur la structure où sera fixé le système antichute doit être au-dessus de l'utilisateur, à une distance réduite et doit par ailleurs répondre aux exigences de résistance minimale requise par la norme EN795 :2012 (R ≥ 1200DaN). Eviter de trop s'écarter de l'aplomb de cet ancrage afin de limiter l'ampleur d'une éventuelle chute pendulaire.
- Les anneaux porte-outils ne peuvent en aucun cas être utilisés comme point d'ancrage.
- Après une chute le harnais doit être détruit.
- Des tests dynamiques ont été réalisés avec une masse de 140Kg. Il peut donc être utilisé par une personne d'un poids ≤ 140Kg mais, alors que l'utilisation par une personne d'un poids ≤ 100Kg est couverte par la directive EPI, l'utilisation par une personne ayant un poids supérieur à 100Kg ne l'est pas.
- Attention, lors des opérations de sauvetage, un risque de choc orthostatique par suspension peut intervenir.
- Avant la première utilisation du harnais d'antichute et de sauvetage, il est impératif de procéder dans un endroit sûr, à des tests de suspension sur les points d'accrochages destinés aux opérations de sauvetages (EN 1497 : 2007) afin d'en valider le confort (Taille adaptée – aisance des réglages) et l'efficacité attendue.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DES HARNAIS ET CEINTURES DE MAINTIEN AU TRAVAIL:

- Le contrôle périodique effectué par un contrôleur compétent est nécessaire afin d'assurer la sécurité de l'utilisateur qui est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Un contrôle annuel obligatoire validera l'état de l'équipement et son maintien en service ne pourra se faire que par un accord écrit.
- Ne pas exposer ces produits à des températures inférieures à –35°C ou supérieures à 50°C.
- L'usage de cet équipement ne doit pas être détourné et en aucun cas entraîner le dépassement de ses limites.
- Stockage : le produit doit être stocké dans un endroit sec et aéré, à l'abri de toute source de chaleur directe ou indirecte, et des ultra-violets. Le séchage d'un équipement mouillé doit s'effectuer dans les mêmes conditions.
- Nettoyage et désinfection : exclusivement à l'eau avec un savon neutre.
- Emballage : utiliser un emballage de protection étanche imputrescible.
- Transport : sous emballage et à l'abri des chocs ou pressions dus à l'environnement.
- Toute modification ou réparation du produit est interdite.
- Durée de vie : Les EPI contre les chutes de hauteur de fabrication Néofeu sont conçus pour de longues années de fonctionnement dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. La durée de vie dépend de l'utilisation qui en est faite. Certaines ambiances particulièrement agressives, marines, siliceuses, chimiques peuvent réduire la durée de vie des EPI. Dans ces cas une attention particulière doit être apportée à la protection et aux contrôles avant utilisation. Le contrôle annuel obligatoire validera le fonctionnement correct du mécanisme et son maintien en service qui ne se fera que par un accord écrit du constructeur ou de son représentant.
  Au regard de ce qui précède, la durée de vie indicative des produits préconisée par Néofeu est de dix ans.
- Tenir à jour la fiche d'identification et le tableau de suivi de maintenance dès la mise en service et lors de chaque examen.

Organisme notifié pour l'examen CE de type :
APAVE SUD EUROPE SAS
– CS 60193 – F13322 MARSEILLE CEDEX 16

Organisme notifié intervenant dans la phase de contrôle de la production :
AFNOR CERTIFICATION
11, rue Francis de Pressensé
FR 93571 LA PLAINE SAINT DENIS Cedex

INTERPRETATION DU MARQUAGE :

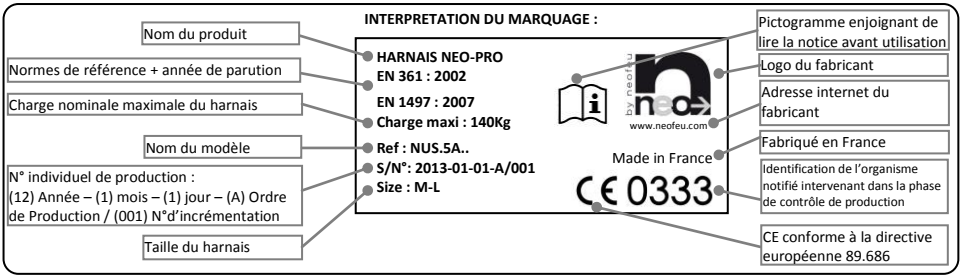
Nom du produit
Normes de référence + année de parution
Charge nominale maximale du harnais
Nom du modèle
N° individuel de production :
(12) Année – (1) mois – (1) jour – (A) Ordre de Production / (001) N°d'incrémentation
Taille du harnais
HARNAIS NEO-PRO
EN 361 : 2002
EN 1497 : 2007
Charge maxi : 140Kg
Ref : NUS.5A..
S/N°: 2013-01-01-A/001
Size : M-L
by neofeu
www.neofeu.com
Made in France
CE 0333
Pictogramme enjoignant de lire la notice avant utilisation
Logo du fabricant
Adresse internet du fabricant
Fabriqué en France
Identification de l'organisme notifié intervenant dans la phase de contrôle de production
CE conforme à la directive européenne 89.686

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT :

Type de produit :	**Nom du produit :**	**Modèle :**
N° de lot de production :	**Date d'achat :**	**Date de 1er utilisation :**

EXAMEN PERIODIQUE ET HISTORIQUE DES REPARATIONS :

Date :	Motif – Etat :	Contrôleur – Visa :	Prochain examen le :